

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : le lundi 02 octobre 2017

Année scolaire : 2017/2018

Numéro de séance : 7

Date de transmission de la convocation aux membres : 10 septembre 2017

1^{ère} convocation (oui/non) : OUI

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Frédéric CAILLIER, Principal

Secrétaire de séance : Mme Carine GEANTY, parent d'élève.

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : 20

Ordre du jour

Approbation du PV du Conseil d'Administration du 3 juillet 2017

VIE PEDAGOGIQUE

- Protocole d'organisation du dispositif ' « devoirs faits »
- Programme d'actions 2017 / 2018
- Répartition AP / EPI
- Répartition des IMP
- Autorisation de signature d'une convention Sesamath : SACOCHE pour intégration à l'ENT

PRÉSENCE au CONSEIL

Séance du Lundi 3 juillet 2017 à 18 h 15 en Salle Polyvalente

Qualité		Titulaires			Suppléants			
		Nom – Prénom	P[<input type="checkbox"/>	A[<input type="checkbox"/>	E[<input type="checkbox"/>	Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>	A[<input type="checkbox"/>
	Chef d'établissement	CAILLIER FREDERIC	X					
	Principal Adjoint	SANCÉ Benoit	X					
	Gestionnaire	GABILLARD CAROLINE	X					
	C.P.E.	JOUBERT CLAUDE	X					
ELUS LOCAUX	Collectivité de Rattachement	PRADÈRE Magdeleine	X					
		VACHON Séverine		X				
	Commune siège	ROULLEAU Claude			X	M GONNORD Pascal	X	
Représentante commune de communes		BONNEAU Christine	X					
PERSONNALITE QUALIFIEE		Anne-Marie PEROY	X					
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	BARICHARD Christelle				HÜBNER Sandra		
		JOLY Bertrand	X			BOURGOIS Hélène		
		BONMORT Cristelle	X			COUSIN Sylvie		
		ROUSSEAU - EL GUI Nathalie	X			CHARLES Saelhia		
		SIAUDEAU Julie	X					
		BAGONNEAU Christophe						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	AMILIEN Stéphane	X			SAVARIAU Lucile		
		FOUCHÉ Mireille	X			SARRAZIN Sylvie		
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	DRAHI Bruno	X			DELÉPINE Corinne	X	
		DE LA FOURNIERE Laurent				GROUSSAUD Jérôme		
		GEANTY Carine	X			DELUMEAU Claude		
		TRANCHANT Christian	X					
		VEY Hervé						
		BERGER Sébastien	X					
	Elèves	BEAUJAN Nathan				CUCCURUL Nathan		
		AUBIER Thomas	X			GAHA Olivier		

[] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Préambule

La séance est ouverte par Monsieur CAILLIER, Chef d'Établissement à 18 h 20.
Le quorum est atteint avec 20 personnes.
Secrétaire de séance : Madame Carine GEANTY, Parent d'élève.

Monsieur CAILLIER présente Monsieur SANCÉ, Principal-Adjoint, nommé au 01/09/2017.

Dépôt d'une motion par le corps enseignant : Madame SIAUDEAU fait lecture du document.

Approbation du compte-rendu du CA du 3 juillet 2017:

Pour à l'unanimité (20 votants)

ORDRE DU JOUR : *Modifications de l'ordre du jour*

- Ajouts :
- convention « sacoche »
- convention « logement »
- convention FSE.

Pour à l'unanimité (20 votants)

Programme d'actions 2017/2018

Monsieur CAILLIER présente le programme d'actions 2017/2018, et précise que l'établissement essaie d'apporter le plus grand équilibre possible entre les niveaux et les classes.

Monsieur TRANCHANT, parent d'élève, rappelle les fondements de la République « liberté, égalité, fraternité », en lien avec le fait que 2 classes de 3ème sur 5 n'ont pas de projet « voyages ».

Réponse de Monsieur CAILLIER, un projet semble être en cours d'organisation et il en reste confiant sur le devenir.

Monsieur TRANCHANT, félicite cette mise en place.

Monsieur Berger, parent d'élève, demande à ce que ces informations soient également transmises aux élèves pour les « rassurer ».

Madame SIAUDEAU, intervient sur un éventuel manque de concertation.

Monsieur CAILLIER, invite les enseignants à s'emparer des réunions proposées, dédiées à la mise en place de tels projets.

Madame PRADÈRE, représentante du Conseil Départemental, demande : Quels sont les critères pour déposer des projets ? Sont-ils tous acceptés ? Sur le plan financier, qu'en est-il ? Quelle est la part du FSE ?

Réponse de Monsieur CAILLIER :

Avril/Mai : Émergence des projets

Juin : Lancement des demandes de devis et dépôts de fiches action contenant les éléments financiers et pédagogiques

Septembre/Octobre : Budget pour l'année suivante.

Monsieur CAILLIER précise par ailleurs que jusqu'à présent le FSE intervenait à hauteur de 8 000 € les années pleines (avec voyages), et 3 000 € les années creuses (sans voyage). Cette participation ne sera plus effective à compter de cette année : le FSE a voté en juin qu'il n'y aurait plus aucune participation pour les sorties et voyages, décision que M. Caillier regrette.

Le financement des voyages sera donc pris en charge, à hauteur de 300 € maximum par les familles (suite à un vote antérieur du CA), et par le collège pour la part accompagnateur.

Monsieur TRANCHANT : Comment cela se passera-t-il si le budget pour le voyage en Italie est trop important ?

Réponse de Monsieur CAILLIER : Les collègues enseignants sont avertis que le budget doit rentrer dans les limites fixées.

Madame GEANTY : Projet Écorce : 3 classes de 6ème sont concernées, dont 1 est partie une semaine. Aucun budget n'est renseigné.

Réponse de Monsieur CAILLIER : L'intégralité du projet est financée par le Conseil Départemental.

Pour : 17

Abstentions : 3

Dispositif AP/EPI

Monsieur CAILLIER, présente le dispositif tel que notifié dans le document et précise que pour l'AP des 6 classes de 6ème, le choix a été fait de positionner 2 classes pour chaque matière (français, maths, histoire-géographie) permettant ainsi la mise en place de groupes de besoins.

Il existe également un AP « non nageurs », non spécifié dans le document.

Monsieur BERGER : Qu'en est-il de l'absence du professeur de technologie ?

Réponse de Monsieur CAILLIER; Le professeur titulaire revient le 3/10/2017.

Vote de la proposition de répartition des AP/EPI

Pour 19 Abstention : 1

Répartition des IMP

Monsieur CAILLIER présente le document et précise que les IMP notifiées en rouge sont obligatoires.

Monsieur BERGER : Que signifie RUPN ?

Réponse de Monsieur CAILLIER : Référent aux Usages Pédagogiques et Numériques.

Monsieur CAILLIER précise par ailleurs que le projet « Chorale » est en partenariat avec Monsieur ROUILLON, Chef de Chœur à PRAHECCQ.

Vote de la proposition de répartition des IMP

Pour : 17 Contre : 1 Abstention : 2

Dispositif Devoirs faits

Évoqué en fin d'année, ce dispositif a été mis en place par une circulaire de juillet 2017, et sera opérationnel pour tous les niveaux après la Toussaint. Les services civiques prenant dès à présent des groupes d'élèves de façon spécifique.

Madame PRADÈRE : L'encadrement est-il à moyens constants ?

Réponse de Monsieur CAILLIER : Le collège ne peut que proposer des heures financées pour l'instant par le reliquat de DGH. Des heures seront très certainement dédiées à ce dispositif par la suite.

Pour : 18 Abstention : 2

Information sur la signature d'une convention entre l'établissement et Sésamaths « sacoche » pour intégration à l'ENT.

Convention pour l'occupation précaire d'un logement pour un agent du conseil départemental

Convention par nécessité absolue de service, pour le compte du Principal adjoint.

Pour : 19 Abstention : 1

Convention FSE

Voté à l'unanimité (20 votants)

Intervention des parents :

Monsieur DRAHI présente pour information le projet « commande groupée de fournitures scolaires », et appelle à une éventuelle collaboration avec le corps enseignant et la direction de l'établissement.

La séance du conseil d'administration est levée à 19h40.

Le Secrétaire de Séance,

MME Carine GEANTY



Le Président du Conseil d'Administration,

M. Frédéric CAILLIER

